

Quelques pistes pour améliorer l'appropriation de l'EE en France

20ème colloque du SIFEE, Madagascar

Michèle Phélep CGDD – SEEIDD



Constat en France

De plus en plus de projets contestés :

- projets arrêtés ou retardés
- Des enjeux de vision de société qui dépassent celui de l'EE
- Mais des EE perfectibles : démarches, alternatives, justification du projet, échelle de l'analyse, concertation avec le public...

Un manque de confiance entre les acteurs et vis à vis de l'EE :

- Doutes sur la sincérité du porteur de projet

Des démarches d'EE trop tardives,

- Justification du projet a posteriori,
- Pas d'association du public dans les phases amont
- Participation du public trop tardive quand les choix sont faits : pour ou contre le projet

Comment faire pour que l'EE atteigne son plein potentiel

Sensibiliser les porteurs de projet

- Démarche aide à la décision, utile au-delà des exigences réglementaires
- Processus gagnant/gagnant
 - Production d'un film pédagogique : « l'EE pour améliorer la qualité des projets »

Améliorer la concertation en amont des projets

- Mieux utiliser les enseignement de l'EE dans les phases de concertation amont pour éclairer les choix
- Dispositions législatives récentes en France avec introduction d'un droit d'initiative citoyen pour demander l'organisation d'une concertation préalable (pour les projets bénéficiant de financements publics)

Associer le public à la réalisation même de l'EE

- Diagnostic partagé avec le public (ex dans le film) pour définir les enjeux du projet en tenant compte des besoins des usagers, orienter les études pour répondre aux préoccupations du public